Le président du CNOP demande le droit de substitution.

Abderrahim DERRAJI - 2020-08-27 18:05:58 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un courrier adressé le 26 août 2020 au ministre de la Santé, le président du Conseil de l'Ordre des pharmaciens (CNOP), M. Hamza Guedira, l'informe des difficultés d'approvisionnement que connaissent certains médicaments au Maroc. Le président de l'instance ordinale l'exhorte à prendre les mesures nécessaires pour que les pharmaciens puissent, à titre dérogatoire, substituer les médicaments en rupture par leurs équivalents. Le droit de substitution qui est en vigueur dans la quasi-totalité des pays voisins, va permettre aux malades de ne pas arrêter leurs traitements à cause des pénuries des médicaments et éviter des déplacements qui peuvent mettre leur vie en péril.